



Comité mondial, méthode de travail

Le Comité mondial de l'AISG (WCom) est l'organe exécutif de l'AISG.

Il est régi par le "règlement intérieur du Comité mondial". Le texte suivant est un extrait de ce document qui définit sa "méthode de travail".

3.5 Équipes désignées du Comité mondial

3.5.1

Le Comité mondial peut déléguer des tâches et des responsabilités à des équipes désignées, établies pour la période triennale ou pour une tâche spécifique, selon les besoins. La description de leur travail est normalement établie par écrit par le Comité mondial. Les membres peuvent être nommés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Comité mondial, mais les équipes désignées doivent être placées sous la direction d'au moins un membre du Comité mondial. Chaque équipe peut choisir son propre responsable, qui peut nommer un adjoint. La composition de chaque équipe sera approuvée par le Comité mondial. Les communications en dehors de l'équipe relèvent de la seule responsabilité du chef d'équipe, qui peut déléguer à son adjoint. Lorsque la communication se fait avec une organisation partenaire, l'approbation du Comité mondial est nécessaire. Les décisions des équipes qui restent clairement dans les limites de leur description de tâches et qui n'ont pas d'incidence sur le budget ne nécessitent pas de ratification par le Comité mondial. Une fois leur tâche accomplie, les équipes désignées rendent compte au Comité mondial. Le chef d'équipe rend compte au Bureau mondial et au Comité mondial. Les membres de l'équipe rendent compte au chef d'équipe et non directement au Bureau mondial ou au Comité mondial. La présidente du Comité mondial et le secrétaire général sont membres d'office de chaque équipe.

3.5.2

Les équipes désignées peuvent se réunir pendant les réunions du Comité mondial ou en cas de besoin. en cas de besoin. Dans la mesure du possible, elles adoptent les mêmes méthodes de travail que le Comité mondial.

3.5.3

Les équipes désignées suivantes sont généralement créées :

- Soutien au Bureau mondial et partenariats
- Finances et collecte de fonds
- Relations publiques, communication et événements
- Projets
- Juridique

La liste des équipes et de leurs responsables, membres et descriptions de postes est publiée sur le site Internet de l'AISG pour les utilisateurs enregistrés et distribuée aux présidents de région, CB Personnes de contact, aux PN et aux IS de chaque organisation membre. Tout membre d'une ANSG qui pense avoir les compétences nécessaires pour travailler en tant que membre d'une équipe peut se porter volontaire par l'intermédiaire du Bureau mondial. Dans la mesure du possible, aucun membre de l'AISG ne doit être membre de plus d'une équipe à la fois.

3.6 Sous-comités

Si nécessaire, le Comité mondial établira une sous-commission pour traiter un événement particulier.

3.7 Coordinateur de la branche centrale

Conformément au paragraphe 2 du Statut 4, un coordinateur de la Branche centrale peut être nommé par le Comité mondial, parmi ses membres ou en dehors d'eux. S'il n'est pas membre du Comité mondial, il peut être nommé membre d'office du Comité mondial et, en tant que tel, il peut assister aux réunions du Comité mondial sans droit de vote.

3.8 Responsabilités des régions

En plus d'être membre d'une équipe, chaque membre du Comité mondial est chargé d'assurer la liaison avec une région. Il ne s'agit pas nécessairement de la région dans laquelle ils se trouvent.

3.9 Groupe WhatsApp

Les membres du Comité mondial en fonction seront ajoutés à un groupe WhatsApp pour la communication. Ce groupe a été créé pour partager des messages personnels (anniversaires, vœux, etc.), des idées, des informations (vacances/absence/maladie, etc.) entre les membres du Comité mondial et le Bureau mondial. Les informations, réponses et documents officiels DOIVENT être envoyés au Bureau mondial par courrier électronique ou par transfert électronique.

MEMBRES

La présidente du comité mondial et le secrétaire général sont membres d'office de chaque équipe. Lors de la réunion inaugurale du nouveau Comité mondial (après la Conférence mondiale), deux membres du Comité mondial sont nommés membres de chaque équipe du Comité mondial. L'un d'entre eux devient le chef d'équipe.